



## DESCRIPTIF DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE PHOTOTHEQUE

**L'agence Aprifel lance une mise en concurrence pour la recherche d'un prestataire qui assurera la maintenance et le suivi de sa photothèque en ligne [www.phototheque-aprifel.com](http://www.phototheque-aprifel.com).**

### **APRIFEL**

Créée en 1981, APRIFEL, l'Agence Pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes frais, a pour mission de diffuser au consommateur et aux relais d'opinion une information approfondie et actualisée sur les fruits et légumes, en termes de plaisir, de forme et de santé. Cette agence bénéficie du soutien de l'association interprofessionnelle INTERFEL, l'interprofession des fruits et légumes frais.

APRIFEL mène des actions de sensibilisation et d'éducation auprès d'un large public : le grand public bien sûr, mais également la presse, l'enseignement, le secteur de la restauration, les professionnels de santé, et les scientifiques.

### **LA PHOTOTHEQUE APRIFEL**

Afin de favoriser la diffusion la plus large possible d'informations sur les fruits et légumes, en particulier via la presse, APRIFEL a créé en 2005 une photothèque exclusive « fruits et légumes », accessible en ligne, après demande d'un mot de passe : [www.phototheque-aprifel.com](http://www.phototheque-aprifel.com)

**Dès sa création, cette base-images a rencontré un franc succès, multipliant par 30 les demandes de clichés.**

Aujourd'hui, la base comporte **3386 photos** indexées en plusieurs rubriques.

634 utilisateurs sont inscrits pour bénéficier gratuitement de l'accès à la base, et le nombre de connexions moyen s'élève à 280/mois pour les douze derniers mois et le nombre de téléchargements est de **599 /mois** en moyenne sur la même période.

Le site est hébergé en interne et programmé en asp, langage que doivent maîtriser les candidats.

### **L'OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE**

Aprifel recherche un prestataire pour assurer la maintenance et le suivi de sa photothèque, la base-images APRIFEL ([www.phototheque-aprifel.com](http://www.phototheque-aprifel.com)).

Le service recherché recouvre les prestations suivantes :

- Mise à jour mensuelle
- Formatage, indexation et transmission des images (100 environ par mois)
- Gestion des inscriptions (30/mois en moyenne)
- Aide et assistance technique (hotline) auprès des utilisateurs externes (journalistes, agences, professionnels de la filière) et internes (service de relation presse, autres services de communication )
- Etablissement de statistiques mensuelles
- Maintenances correctives et évolutives
- Assistance technique sur place et à distance

Le candidat sélectionné à l'issue de la mise en concurrence contractualisera pour une période de 1 an reconductible.

## **LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE**

Par une parution dans le magazine professionnel CB NEWS, numéro daté du 25 juin 2007, ainsi qu'une publication sur le site [www.aprifel.com](http://www.aprifel.com), APRIFEL assure la publicité de la procédure de mise en concurrence qu'elle lance pour sa photothèque. La procédure est ouverte à tout candidat.

Chaque candidat devra remettre un dossier comportant :

- Une présentation du candidat, en particulier son expérience dans le domaine de la gestion de photothèques en ligne,
- Une note synthétique expliquant sa vision du projet,
- Le nom du ou des intervenant(s),
- L'offre budgétaire

Les dossiers devront parvenir au plus tard le 10 juillet 2007 à 17h00 à l'adresse suivante :

APRIFEL, 60 rue du Faubourg Poissonnière 75 010 PARIS. Le mode de remise (courrier, coursier, ou remise en mains propres) est à l'initiative du candidat qui devra s'assurer d'un moyen pour contrôler la réception de son pli dans les délais.

L'enveloppe portera la mention « Mise en concurrence Photothèque – Ne pas ouvrir ».

Une commission technique se réunira afin d'évaluer les candidatures, selon les critères suivants :

- Capacité technique du candidat (expérience de ce type de prestation, équipement informatique)
- Disponibilité et potentiel de réactivité du (des) intervenants
- Prix de l'offre (qui ne devra en aucun cas dépasser le plafond de 15 000 EUR).

Elle procédera sur cette base à un classement des offres, et sélectionnera le candidat qui arrivera en première position.

Si nécessaire, mais sans obligation, des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats difficiles à départager, le choix s'effectuant après examen des dossiers ainsi actualisés.

## **RENSEIGNEMENTS**

APRIFEL

Philippe COMOLET-TIRMAN [p.comolet-tirman@interfel.com](mailto:p.comolet-tirman@interfel.com)

60 rue du Faubourg Poissonnière 75 010 PARIS - Tel : 01 49 49 15 15